

---  
Direction des Espaces Publics Urbains

---  
Rue Georges Ditsch – B.P. 30352  
57125 THIONVILLE Cedex

---  
tél. : 03.82.52.38.98  
fax : 03.82.52.31.74

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE FOURNITURE DE TELECOMMANDE D'ACCES AUX BORNES ESCAMOTABLES**

<b>Cadre réservé au demandeur</b>	<b>Nom et prénom du demandeur</b>	
	<b>Adresse du demandeur</b>	
	<b>Téléphone</b>	
	<b>Motivation d'attribution de la (des) télécommande(s)</b>	
	<b>Nombres de bippers souhaités</b>	
	<b>Sites d'accès</b>	<input type="checkbox"/> Cour du Château <input type="checkbox"/> Parking rue de la Sportive <input type="checkbox"/> Rue de Jemmapes <input type="checkbox"/> Rue de la Poterne <input type="checkbox"/> Rue du Vieux Collège <input type="checkbox"/> Services Techniques <input type="checkbox"/> Déchetteries <input type="checkbox"/> Place de l'Eglise St Maximin <input type="checkbox"/> Rue de l'Ancien Hôpital <input type="checkbox"/> Rue du Luxembourg <input type="checkbox"/> Rue Georges Ditsch

**Nota : joindre impérativement une photocopie de la carte grise à la présente demande.**

<b>Cadre réservé à l'administration</b>	<b>Avis d'attribution de télécommande</b>	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
	<b>Motivation de l'avis d'attribution</b>	
	<b>N° du (des) bipper(s) mis à disposition</b>	N°

Fait à Thionville, le.....  
Vu, le représentant de la Ville

Signature du déclarant  
Nom et prénom

## NOTICE DE FONCTIONNEMENT DE LA BORNE D'ACCES

### Entrée :

1. Se présenter devant la borne et “*biper*” en dirigeant la télécommande vers le feu,
2. Attendre que le feu passe au jaune clignotant avant de s’engager,
3. Après votre passage la borne remonte automatiquement.

### Sortie :

1. Se présenter devant la borne (ne pas biper, sauf rue du vieux collèg),
2. Attendre environ 3 secondes que le feu passe au jaune clignotant avant de vous engager,
3. Après votre passage la borne remonte automatiquement.

### Nota :

- Présence obligatoire d’un véhicule en entrée et sortie de zone pour le fonctionnement de la borne,
- Si le feu rouge ne passe pas au jaune clignotant : **NE PAS S’ENGAGER**,
- Si ces consignes n’étaient pas respectées, la Ville de Thionville déclinera toutes responsabilités en cas d’incident et facturera le montant des dégâts occasionnés au matériel.

## CHANGEMENT DE SITUATION DU DEMANDEUR

En cas de changement de situation (déménagement...), je m’engage à restituer la télécommande à la Direction des Espaces Publics. A défaut ainsi qu’en cas de perte, celle-ci me sera facturée 50 € T.T.C.

Je soussigné(e).....reconnais avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la borne et m’engage à les respecter.

Fait à Thionville, le.....  
Vu, le représentant de la Ville

Signature du déclarant  
Nom et prénom

**ATTESTATION D'ATTRIBUTION**

Je soussigné(e)....., reconnais avoir perçu ce jour la  
(les) télécommande(s) n°.....

Fait à Thionville, le.....  
Vu, le représentant de la Ville

Signature du déclarant  
Nom et prénom